

Activités dans les réserves

La floraison des orchidées a été exceptionnelle cette année. Les pieds étaient nombreux dans les réserves naturelles du canton. Mais l'année a laissé peu de temps à l'observation de ces magnifiques inflorescences. Entre le travail d'entretien régulier dans les réserves, les projets planifiés et les imprévus, l'emploi du temps a été bien chargé. Cette année, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons pu créer deux nouvelles réserves naturelles, au Locle et au Val-de-Ruz. Une réserve naturelle existante a aussi été agrandie dans la vallée de la Brévine.

Réserve des Goudebas

Un Ranger a réalisé son travail de fin de formation sur la réserve des Goudebas. Son travail avait pour objectif d'accompagner la mise en place d'une nouvelle signalétique (provisoire) guidant les visiteurs du site le long d'un cheminement dans le bas-marais et interdisant l'accès aux zones les plus sensibles. Cette mesure a été accompagnée d'une présence sur place lors des grosses affluences. Un questionnaire a permis d'identifier les besoins des usagers du site et de recueillir leurs avis sur la nouvelle signalisation mise en place. Ce travail a reçu de très bons échos et la nouvelle signalisation a été bien respectée par les personnes en visite. Les résultats du questionnaire et l'expérience sur place

permettront de mettre à jour la signalisation des Goudebas de façon pertinente et définitive très prochainement.

Parallèlement, dans la continuité de l'étude menée en 2022 sur le fonctionnement hydrogéologique du marais qui avait identifié des dysfonctionnements, un bureau d'étude a été mandaté pour proposer des solutions. Un rapport précis a été rendu au début du mois de septembre et propose une série de mesures. Des discussions sont en cours avec les services cantonaux concernés pour leur réalisation. Une partie des mesures devrait être réalisée en 2024. En anticipation des mesures correctives, un suivi piézométrique est en cours depuis juillet 2023 sur le bas-marais. Neuf sondes piézométriques ont été installées. Elles mesurent en continu les variations du niveau de l'eau dans le sol.

Revitalisation de la réserve de la Paulière

L'année 2023 a vu la réalisation d'un important projet dans la réserve de la Paulière au Val-de-Ruz. Fin septembre, avec l'aide d'une pelle mécanique, cinq étangs ont été curés. Après plus de dix ans sans interventions de curage, cela a permis de freiner leur atterrissement et de recréer des zones pionnières. Le recours à la pelle mécanique a également permis de dessoucher les saules pourpres (*Salix purpurea*) sur près de 400 m² et remettre en lumière des zones favorables à la nidification de

plusieurs espèces d'abeilles sauvages. Ces zones doivent aussi permettre de jouer le rôle de site de ponte pour une espèce cible de la réserve, le lézard agile (*Lacerta agilis*). Un des objectifs de la réserve, lors de sa création, était de maintenir les milieux pionniers sans végétation ou avec une végétation maigre laissée par l'exploitation de l'ancienne gravière. Ce sont des milieux devenus rares en Suisse et dans le canton. Sans dynamique naturelle (érosions et dépôts liés à une rivière, activité volcanique, incendie, etc.), les milieux se ferment rapidement, colonisés par les ligneux. Nos interventions créent une dynamique artificielle et des milieux dits «de substitution» pour les espèces inféodées aux milieux pionniers.

La réserve accueillera en 2024 un troupeau de moutons qui viendra en renfort à l'entretien courant des réserves. Si pendant les quelques premières années il sera probablement nécessaire de les soutenir avec une fauche, les moutons seuls suffiront ensuite à entretenir les surfaces en pâture.

Nouvelle forêt aux Roches Voumard

C'est au printemps que s'est vu concrétisée l'acquisition d'une nouvelle forêt aux Roches Voumard, au Locle, grâce notamment au soutien des nombreuses personnes qui ont participé à la campagne financière 2022 et ont été remerciées lors d'une visite sur site le 9 septembre.

Depuis son acquisition, la forêt s'est déjà fortement transformée. La tempête du 24 juillet, qui a longé la partie basse de notre parcelle avant de continuer à toute vitesse dans la combe Monterban, a arraché et cassé de nombreux arbres. Bien que catastrophique sur de nombreux aspects, la tempête a donné une nouvelle orientation à nos projets pour cette réserve. En l'espace de quelques minutes, la parcelle récemment acquise est devenue un sujet d'étude potentiel. Après la sécurisation des chemins pédestres, une question s'est alors



Photo Antonin Jaquet

Réserve de la Paulière

La pelle mécanique cure les étangs de manière superficielle en enlevant la partie organique. Derrière elle, le chantier est impressionnant.

Photo Yvan Matthey



6 mois après la tempête les arbres cassés et arrachés ont été laissés sur place.

posée. Qu'en est-il de la biodiversité dans nos forêts jardinées après des catastrophes de cette ampleur? La question devrait faire l'objet d'un projet d'étude qui guidera la gestion de la forêt dans le futur.

Monitoring de la faune à la Brévine

Qu'en est-il du loup dans les réserves de Pro Natura? Constatant l'expansion récente de l'espèce dans le Jura neuchâtois, un monitoring a été mis en place dans nos forêts à la Brévine, en collaboration avec le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN).

Neuf pièges photos ont été installés en mai dans les 120 ha de forêt, avec l'aide d'un spécialiste. A l'heure actuelle, un seul

individu a été photographié en juillet. Ce monitoring était aussi l'occasion de mettre à jour les données faune pour cette réserve naturelle. Les pièges sont toujours en place et bien identifiés par une petite pancarte.

L'étang de Charopé enfin en eau

Il aura fallu 2 ans pour terminer l'étang dans le pâturage boisé de Charopé à la Brévine. Rappelez-vous, l'histoire a commencé dans les précédents rapports. Aucune étanchéification n'a d'abord été installée lors de la création de l'étang en 2021. Les sondages pédologiques montraient la présence d'argile naturellement étanche sur une épaisseur suffisante. Au final, lors des travaux, un sol plus hétérogène a été découvert et l'étang ne s'est pas rempli

(une zone plus caillouteuse faisait office de siphon). C'est pourquoi en août de cette année, une bêche a finalement été posée. Depuis, l'étang s'est rempli et a déjà accueilli quelques amphibiens de passage. Au final, cela nous rappelle qu'il est bien souvent difficile de pouvoir compter sur une étanchéité naturelle lors de la création de biotopes.

Le groupe de travail réserves et biodiversité

Le groupe de travail bénévole «Réserves et Biodiversité» a poursuivi ses actions dans les réserves. Cette année, c'est la réserve des Sagnes de Boudry qui était au programme. Un monitoring sur les micro-mammifères a été organisé. Après de longs mois de préparation, avec l'autorisation du SFFN et grâce au prêt de matériel par info fauna, 40 pièges de type longworth ont été installés le 19 septembre pour être retirés le 23 septembre. La capture des animaux a été faite pendant deux jours (période d'habituation au préalable), permettant l'identification de près de 90 animaux de 7 espèces. Après avoir été identifiés, les

Journées bénévoles 2024

Samedi 4 mai 2024

Châtoillon - Cornaux

Matinée de découverte de la réserve à la belle saison. L'accès à la réserve se fait à pied (env. 45 min) **Inscription jusqu'au 26 avril** (nb. de place limité)

Samedi 31 août 2024

Sous-le-Rondel - Brot-Plamboz

Journée d'entretien de la réserve
Inscription jusqu'au 23 août

Samedi 28 septembre 2024

Les Sagnes de Boudry

Journée d'entretien de la réserve
Inscription jusqu'au 20 septembre

Samedi 16 novembre 2024

La Paulière - Coffrane

Journée d'entretien de la réserve
Inscription jusqu'au 8 novembre

Inscriptions : antonin.jaquet@pronatura.ch



Photo Pro Natura

Monitoring à la Brévine
Le 21 juillet un loup fait un passage furtif devant une caméra installée pour le suivi.



Photo Antonin Jaquet

L'étang de Charopé
En automne 2024, l'étang est bien rempli. Les nombreuses structures autour du biotope permettront aux amphibiens de trouver refuge pendant la saison froide.

animaux ont été relâchés à l'emplacement exact de leur capture. Les espèces suivantes ont été identifiées : mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*), mulot à collier (*Apodemus flavicollis*), musaraigne musette (*Crocidura russula*), campagnol roussâtre (*Myodes glareolus*), campagnol agreste (*Microtus agrestis*), campagnol des champs (*Microtus arvalis*) et souris des moissons (*Micromys minutus*). Cette dernière est sur liste rouge et considérée comme en danger d'extinction en Suisse. Elle est particulièrement rare sur la rive nord du lac de Neuchâtel. Le suivi n'a pas permis de quantifier les populations.

Nouvelle réserve au Sauvage

Une belle collaboration avec la propriétaire d'une parcelle au Sauvage, en-dessus du Côté, a débuté en 2022. Un chantier de curage de l'étang sur cette parcelle vous a été présenté dans le rapport de l'année passée. La bonne réalisation du chantier et la bonne entente avec la propriétaire ont permis au printemps 2023 de ratifier une servitude, sur l'ensemble de la parcelle où se trouve l'étang, au profit de Pro Natura, pérennisant notre collaboration. Ainsi est

née une nouvelle réserve naturelle dont la gestion doit encore être planifiée.

Travaux dans les tourbières

Une très bonne étape a encore été franchie en 2023 dans la concrétisation des mesures de régénération dans nos tourbières. Un important chantier a été entrepris à Martel-Dernier (Les Ponts-de-Martel), grâce à une nouvelle collaboration exemplaire entre les responsables de la protection des marais de notre section et du SFFN. Le Canton amène un soutien financier de la Confédération (RPT 20-24) et de MyClimate. Pro Natura complète le financement. Nous avons aussi mené un chantier à La Châtagne afin d'améliorer l'étanchéité d'une digue réalisée en 2021. Enfin, un hangar à tourbe fortement endommagé et devenu dangereux dans le marais de Martel-Dernier a été démonté et éliminé.

A Martel-Dernier, nous avons concrétisé une étape majeure pour la régénération de cette grande tourbière en bloquant deux fossés, dont un était équipé d'un collecteur drainant très actif et profond. La réalisation d'une palissade en madriers de bois, de trois palissades de palplanches métalliques et l'installation d'un bardeau

à niveau contrôlable assurent la mise en eau progressive de plus de 2 ha du biotope protégé. Localisée entre les mesures déjà réalisées en 2018, 2019, 2020 et 2022, elle permet de restaurer la tourbière pour une surface cumulée de plus de 5,9 ha. A relever que notre mesure 2023 impacte un terrain agricole privé de près de 1 ha. Cette surface agricole est désignée comme biotope marécageux depuis 2008 par le Plan de protection des marais cantonal. Avant de réaliser la mesure, nous avons présenté le projet à l'exploitant agricole en lui proposant une autre prairie de fauche en échange (prêt à usage). Son ouverture positive est à relever. La concrétisation de cet échange entrera en vigueur en 2024 ou 2025, son terrain actuel ne subissant pas immédiatement une inondation forte et permanente. Nous tenons à remercier ici vivement le WWF qui a soutenu financièrement notre section pour cette réalisation. A La Châtagne, les étés secs et chauds de 2022 et 2023 ont montré que le trop-plein passif de l'étang nord-ouest n'était pas assez étanche, ni suffisamment haut pour garantir une retenue d'eau tout au long de l'été, alors que les huit autres plans d'eau sont restés bien remplis et attractifs pour la faune. A la toute fin de 2023, juste avant

L'offensive hivernale de fin novembre, nous avons effectué une amélioration ad hoc avec la pose de deux petites palissades de bois noyées dans la digue argileuse de 2021. Un trop-plein simple et réglable complète cette mesure. A suivre dès 2024 pour évaluer l'effet sur la retenue d'eau.

Perspectives 2024

L'année 2024 marquera la fin d'une période de planification financière 2020-2024. Les projets planifiés en 2019 et soutenus par des subventions devront être réévalués d'ici à la fin de l'année. Deux plans de

gestion pour de petites réserves naturelles à Brot-Plamboz et au Landeron seront rédigés. Par ailleurs, il est prévu de réaliser des étangs dans la réserve de l'Étaple, près de Coffrane. Un gros chantier devrait avoir lieu aux Goudebas pour corriger la situation actuelle problématique.

Pour les tourbières, une planification est en cours à Martel-Dernier. Ce sera la troisième étape pour revitaliser la lisière sud de ce vaste ensemble de tourbières. Notre restauration du marais jusqu'à sa lisière (chantiers 2022, 2023 et 2024) sera complétée par la renaturation du Bied-du-Vent entre le Bois-des-Lattes et la ferme des Bieds-

de-Vent. Ce projet, piloté par l'Office des cours d'eaux et dangers naturels du SPCH est lui aussi en cours de planification. Il permettra la concrétisation de la zone-tampon hydrique le long de cette importante lisière et la création de prairies marécageuses le long de la berge gauche du Bied. Il s'agit d'une affaire à suivre pour aider la protection des sols organiques et favoriser la biodiversité.

Antonin Jaquet, responsable des réserves et Yvan Matthey, chargé des projets marais

Programme des sorties J+N 2024: « Les mystères de la forêt »

20 janvier 2024

La forêt au Muzoo

17 février 2024

En forêt avec les scouts et les loups(garous)

2 mars 2024

Le castor et son terrier forestier

23 mars 2024

Attention, forêt en réparation!

20 avril 2024

Cabanes d'elfes

4 mai 2024

Fête du printemps

29 juin 2024

Viens dessiner avec des légumes

31 août 2024

Les Roches Voumard, la forêt du paradis

14 septembre 2024

Poutzday

28 septembre 2024

L'animal de l'année 2024

5 octobre 2024

Une nuit avec les chauves-souris

26 octobre 2024

Le vol de l'écureuil

9 novembre 2024

Danses des râteaux

14 décembre 2024

Le grand spectacle des animaux de la forêt

Week-end et camps

18 au 20 mai 2024

Ecotopia, le camp national de Pro Natura

8 au 12 juillet 2024

Camp d'été I: Au fil du Doubs

12 au 17 août 2024

Camp d'été II: La musique et la rivière. Avec concert pour les parents et les ami·x·es le 17 août en fin de matinée à Môtiers (NE)

Envie de rejoindre notre groupe ?

Tous les enfants à partir de 5 ans, membres ou non de Pro Natura sont les bienvenus.

Nous souhaitons donner accès à tous les enfants curieux de nature à nos sorties. En fonction des besoins, les enfants en situation de handicap ou ne parlant pas le français sont encadrés de manière à permettre leur participation intégrale à la sortie.

A 12 ans, tu as la possibilité de rejoindre le groupe des ados romands. Et dès 13 ans, tu peux devenir aide-moniteur·trice! Les plus âgées (dès 18 ans) sont les bienvenue·es à rejoindre notre groupe de moniteur·trices. Amusement et découvertes assurés!

Contact et informations: Valeria Bucher, jeunes.neuchatel@pronatura.ch, www.pronatura-ne.ch/jeunesnature